

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Les enfants nés en 2022 entrent à l'école en septembre 2025.

L'inscription doit s'effectuer pour les premières inscriptions, les nouveaux arrivants sur la commune ou pour le passage de la maternelle à l'élémentaire.

CERTIFICAT DE PRÉ-INSCRIPTION

Avant de se présenter à l'école, les parents devront se présenter en Mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin de compléter un certificat de pré-inscription. Ces inscriptions sont ouvertes à partir du mois de janvier.

ÉCOLE MATERNELLE :

- L'admission des élèves se fera sur rendez-vous auprès de Mme GOUBET, Directrice de l'Ecole Maternelle.
Contact : 04.76.32.50.54 uniquement sur RDV les mardis.

Merci de vous munir du carnet de santé ainsi qu'une photo d'identité de l'enfant le jour du rendez-vous.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

- L'admission des élèves se fera sur rendez-vous auprès de Mme BODIN, Directrice de l'Ecole Élémentaire.
Contact : 04.76.31.74.91 uniquement sur RDV. Appeler le lundi ou mardi

Merci de vous munir du carnet de santé ainsi que du livret de famille le jour du rendez-vous.